

## Direction des pèlerinages Pamiers

16 rue des jacobins 09100 Pamiers

Tel : 06 87 44 57 48

pelerinages@ariege-catholique.fr

### Informations pour les pèlerins valides

**Organisation** : Le pèlerinage diocésain annuel à Lourdes est organisé du **mardi 16 août au vendredi 19 août 2022**. Il est ouvert à toutes et tous : aux malades, à leurs accompagnants, aux hospitalier(e)s, aux familles, aux groupes (jeunes, chorales, par exemple) ... et bien sûr aux personnes valides ne faisant pas partie de l'Hospitalité diocésaine.

Cette année, le contexte sanitaire dû à la Covid est malheureusement encore d'actualité. L'organisation d'un pèlerinage diocésain est cependant envisageable, mais il faudra veiller à respecter les gestes barrières et la vaccination reste obligatoire (passe vaccinal à jour) notamment pour prendre le car et approcher les malades.

En raison du contexte sanitaire, le pèlerinage pourra être annulé jusqu'à la veille du départ. Dans ce cas, le montant de l'inscription sera intégralement remboursé.

Les pèlerins valides seront accueillis au **Grand Hôtel d'Angleterre (\*\*\*)** pour les repas et les nuits. Ils ne seront donc ni avec les hospitaliers qui logeront à l'Hôtel Sainte Rose, à l'Hospitalet ou à l'abri Saint Michel, ni à l'Accueil Notre-Dame réservé aux malades et à leurs accompagnants.

Les pèlerins valides pourront, s'ils le souhaitent, participer au programme préparé pour les malades dans le cadre de l'Hospitalité diocésaine : messe à la grotte, procession eucharistique, procession mariale, etc. Par ailleurs, ils pourront peut-être assister au spectacle Bernadette (comédie musicale) le **jeudi 18 août** après midi moyennant un supplément de l'ordre de 40 € (à payer sur place).

Pour la durée de ce pèlerinage, ils seront couverts par une assurance souscrite par la Direction Diocésaine des Pèlerinages.

**Inscription** : Les malades et les hospitaliers, avec éventuellement leurs familles, s'inscrivent auprès de l'Hospitalité diocésaine ; les pèlerins valides accomplissent ces formalités auprès de la direction des pèlerinages.

Remplir une feuille d'inscription « pèlerin valide ». Tous les renseignements demandés sont indispensables à l'organisation du pèlerinage. Frais de séjour et de transport : **200 €** tout compris ; ajouter **75 €** pour bénéficier d'une chambre individuelle.

Merci d'envoyer le montant de votre participation, par chèque libellé à l'ordre de "Direction des Pèlerinages", avec votre feuille d'inscription, impérativement avant le 15 juillet.

Horaires de départ (mardi 16 Août) donnés à titre indicatif : Lavelanet : 10h45 / devant l'ancienne gare (école de musique) ; Laroque d'Olmes : 11h00 EHPAD des Ormeaux (arrêt de bus) ; Mirepoix : 11h15 Maison de Retraite, cours Colonel Petitpied ; Saverdun : 10h45 parking Lidl ; Mazères : 11h15 maison de retraite Gaston de Foix ; Pamiers : 12h00 place Milliane ; St Jean du Falga : 12h15 place de la mairie ; Tarascon : 11h30 derrière la gendarmerie ; Foix : 12h30 parking derrière gare & 12h45 maison de retraite Bellissen ; St Girons : 13h45 devant la maison de retraite ; Vallée de la Lèze (le Fossat, Lézat) : départ après 12 h.

Après une halte sur l'autoroute, arrivée à Lourdes à partir de 17h00.

Horaires de retour (vendredi 19 août) :

Départ de Lourdes à 14h00 ; arrivée approximative sur l'Ariège entre 17h30 (St Girons) et 19h30 (Lavelanet).

Bagages : Penser à prendre vos affaires de toilette, du linge de rechange, un chapeau/casquette et des vêtements de pluie (à Lourdes, le temps change vite !). Tous les bagages devront être étiquetés même ceux que vous gardez avec vous (sacs, etc.) ! Au départ des cars, des étiquettes seront préparées à votre attention.

Prendre avec vous votre carte Vitale et votre attestation de mutuelle.

Téléphone de l'Hôtel à Lourdes, si besoin : 05 62 94 00 15.